

**ARRETE n° 23-006**  
Portant nomination  
d'un responsable de programme

Le Directeur de l'Université de Technologie de Troyes,

Vu le Code de l'éducation, et notamment l'article L. 715-3,  
Vu les statuts et le règlement intérieur de l'établissement.

**ARRETE**

**Article 1 :**

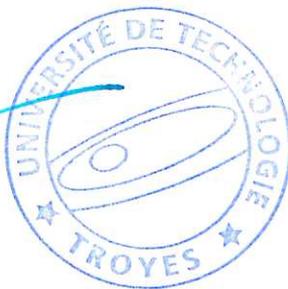
Madame Farah CHEHADE, Enseignant-Chercheur, est nommée responsable du programme Réseaux et Télécommunications (RT) à compter du 3 février 2023, pour une durée de 4 ans, soit jusqu'au 2 février 2027.

**Article 2 :**

Cette fonction relève des activités d'intérêt pédagogique du référentiel d'équivalences horaires.

Fait à Troyes, le 1<sup>er</sup> février 2023

  
Christophe COLLET  
Directeur de l'UTT



Original : Service des Affaires Juridiques  
Copies : Intéressée  
DRH  
Diffusion générale : [www.utt.fr](http://www.utt.fr)